

# Saint-Marcellin pour tous

Août 2023

Ce 8 août, date limite de remise de notre tribune, l'actualité municipale est très calme. Mais nous préparons pourtant un moment clé de notre mandat : l'élection le 24 septembre des cinq sénateurs de notre département. Il est important de rappeler son importance.

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, par un collège de « 162 000 grands électeurs ». Ce sont pour 95% d'entre eux des élus municipaux délégués par leur conseil.

Pour notre groupe il s'agit de Jacques Lascoumes et Sylvie Chapre

Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans; la durée du mandat est depuis 2011 de six ans, auparavant elle était de neuf ans.

Le Sénat est la chambre haute du Parlement. Il vote les lois à la suite de l'Assemblée nationale et peut proposer des modifications (amendements) et même des lois. En cas de désaccord entre les deux chambres l'Assemblée nationale a presque toujours le dernier mot.

Malgré cela trop souvent les élus locaux prennent comme excuse à leur impuissance l'attitude de l'état, alors qu'ils détiennent presque la moitié du pouvoir législatif ! Ils ne travaillent et ne dialoguent pratiquement jamais avec les sénateurs qui viennent leur rendre visite une fois par mandat avant les élections...

Il est difficile de faire évoluer cela mais nous essaierons

d'obtenir et de vous rapporter les actions de nos sénateurs isérois à compter de ce nouveau mandat.

Nous vous souhaitons d'avoir fait le plein d'énergie et de bonne humeur lors de vos vacances.

Jacques Lascoumes , Lucile Vignon, Bruno Giardino, Sylvie Chapre

Juillet 2023

En cette fin d'année scolaire l'actualité municipale est relativement calme. Néanmoins trois sujets notables ont été à l'ordre du jour du dernier conseil.

L'étude de la réalisation des pistes cyclables a été voté. Dans le principe c'est louable mais l'état de nombreuses voiries est déjà très mauvais, en particulier l'ancienne route de chatte dont le bitume se désagrège et qui comporte de nombreux nids de poule. Malheureusement l'équipe en place n'a aucune vision d'ensemble de l'état de la voirie de la commune et ne visualise pas l'essentiel.

Le remplacement total de l'éclairage du stade la Saulaie et des rues éclairées toute la nuit, par des projecteurs LED (à plus basse consommation) a fait l'objet d'une demande de subvention. Le cout est de 42 000€ après déduction de la subvention Fédération Française de Football + 358 000€ environ financés par les impôts de la commune et la région. Un remplacement progressif à chaque fin de vie d'équipement aurait été plus conforme au souci de développement durable.

Une subvention a été demandée pour le réaménagement du Champ de Mars et de la Place d'Armes. A cette occasion Christian Dreyer adjoint à l'urbanisme a admis la suppression de huit places de parking mais nous restons très circonspects et nous craignons que le commerce local soit détruit par l'idéologie anti-parking voiture importée des grandes villes qui anime l'équipe en place.

Jacques Lascoumes , Lucile Vignon, Bruno Giardino, Sylvie Chapre

Juillet 2021

L'avenir de l'îlot Gambetta a toujours été pour nous un sujet essentiel.

Lors de notre campagne électorale, nous avons pris des positions fortes sur ce dossier.

En effet, la place Jean Sorel doit s'ouvrir le plus largement possible sur ce boulevard pour mieux faire rayonner notre centre-ville en facilitant son accès.

Aujourd'hui, il est donc nécessaire de d'éclaircir au maximum cette zone en supprimant les bâtiments insalubres qui séparent la place et le boulevard.

Des projets malvenus de rénovation des bâtiments existant envisagés durant l'ancienne mandature semblent malheureusement toujours en cours dans la nouvelle équipe.

L'existence d'une partie de rempart ne saurait justifier le maintien de ces taudis même rénovés.

En effet, il est tout à fait possible de concilier la préservation des vestiges à valeur historique sans pour autant nuire au développement du centre-ville.

Il convient donc de dégager soigneusement le rempart puis de prendre des résolutions au vu de de que nous découvrirons.

À ce jour, nous n'avons pas connaissance d'un avis écrit des bâtiments de France sur ce sujet, en conséquence, notre réflexion peut et doit s'exercer en toute liberté.

Soyez surs, chers concitoyens, que sur ce dossier, nous serons très vigilants et force de proposition.

Après un printemps particulièrement difficile à de nombreux points de vue, nous vous souhaitons un été et des vacances, les plus libres et heureuses possible.

J. Lascoumes, L. Vignon, B. Giardino, S. Chapre

Mai 2021

La commune s'interroge enfin sur le devenir des arbres de notre ville !

Depuis longtemps aucun arbre malade n'était remplacé. Aujourd'hui, malheureusement, en abattre un grand nombre est devenu incontournable et urgent.

Le projet de parking à la Saulaie, nous amène à constater que de nombreux platanes sont malades et menacent notre sécurité.

Sylvie Mocellin Chapre, motivée par la tradition forestière familiale, représente notre groupe dans cette nouvelle « Commission Arbres » Trois rencontres ont eu lieu. Les échanges y sont passionnants. Nous avons conscience que certaines décisions seront difficiles à prendre mais indispensables pour la sécurité de tous.

Un diagnostic précis des arbres est en cours avec l'ONF. Certains seront à enlever rapidement car en très mauvais état.

Si c'est financièrement possible, nous soutiendrons la plantation d'espèces diversifiées avec un ombrage important, apportant rapidement de la fraîcheur car nous sommes une commune du sud. Ainsi, nous diminuerons le risque de contagion et ce sera plus esthétique et plus pédagogique

Nous resterons vigilants pour qu'au moins un arbre soit replanté pour chaque arbre abattu.

Mais, le renouvellement sera difficile car, même en replantant des arbres de bonne taille, il faudra être patient avant d'avoir des ombrages conséquents.

Nous ne sommes que de passage sur terre et les arbres, même s'ils perdurent plus longtemps que nous, le sont aussi.

J. Lascoumes, S.Chapre, L.Vignon, B.Giardino